

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

site internet : www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2011

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 10 novembre 2011 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES, Mme Marie-Anne VIALATTE, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Patrick MOUNIER, Mr Nicolas ARNAUD, Mr Christian ROSE, Mr Jean-Claude VIDAL

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2011
- Décision modificative n°4 - M14
- Assurances statutaires SOFCAP-IRCANTEC
- Délibération pour la révision du tableau de classement de la voirie communale
- Echange terrains privés de propriétaires et domaine privé de la commune
- Alimentation en eau potable les Auches – Bois de Liviers
- Travaux de voirie
- Point sur les travaux AEP
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Anne VIALATTE

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2011

Le compte-rendu n'appelle aucune remarque.

Il est adopté à l'unanimité.

2- DÉCISION MODIFICATIVE N°4 – M14

Il s'agit de porter sur la partie fonctionnement en recettes et dépense, la somme de 1625.40 du budget M14, la subvention accordée par le Conseil général pour plusieurs activités.

Sur le budget investissement, il est proposé d'inscrire en recettes et en dépenses, l'emprunt de 600 000 €, correspondant au financement de la construction de l'espace d'animation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3- ASSURANCES STATUTAIRES SOFCAP-IRCANTEC

Le Maire propose de souscrire un contrat d'assurance pour permettre à la commune de supporter le remboursement du salaire de l'assistante à l'école maternelle en cas de maladie. La cotisation pour cette prestation s'élève à 250 € par an.

Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

4- DÉLIBÉRATION POUR LA RÉVISION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIERIE COMMUNALE

Le dernier classement de la voirie communale date de 1980. Il comporte 40,200 Km de routes dont il revient à la commune d'assurer l'entretien. Une mise à jour est souhaitable car la longueur de la voirie classée est un des paramètres de calcul pour la dotation globale de fonctionnement.

La délibération autorisant le Maire à lancer cette procédure est adoptée à l'unanimité.

5 – ECHANGE TERRAINS PRIVÉS DE PROPRIÉTAIRES ET DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE

L'ensemble des propriétaires du hameau de Chazalet sont d'accord, ainsi qu'ils l'ont expliqué dans une lettre du 31 août 2011, pour procéder à leurs frais à des cessions de terrains au profit de parties de domaine public au droit de leur propriété.

Parmi les deux propositions, une n'est pas retenue par le Conseil, car elle « privatiserait » un espace public entre deux espaces publics. Pour l'autre, un accord de principe est donné, tout en veillant à tenir compte des intérêts de chaque riverain.

6 – ALIMENTATION EN EAU POTABLE LES AUCHES – BOIS DE LIVIERS

L'opération qui consiste à raccorder les bâtiments de ces hameaux au réseau d'eau communal suppose la pose d'un tuyau de 550 mètres linéaires. La réalisation de ces travaux est estimée à un montant de 6 038,48 € (fournitures et travaux de tranchée). Cette dépense pourrait être intégrée dans les travaux actuels de la Pranlette subventionnés à 30%.

Il est décidé de demander le prix forfaitaire actuel, soit 763 € à chaque abonné souhaitant se raccorder à ce réseau.

7 – TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de l'année 2011 sont terminés.

Leur réception est en cours de réalisation. Les dégradations constatées seront reprises par l'entrepreneur.

8- POINT SUR LES TRAVAUX AEP

L'entreprise MBTP a été retenue pour les travaux de recaptage de la source de la Pranlette pour un montant hors taxe de 39 179 €.

Un dossier « Loi sur l'Eau » sera déposé.

9- QUESTIONS DIVERSES

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement sur les constructions doit remplacer progressivement à compter de 2012 les différentes taxes d'urbanisme.

Il conviendra d'examiner en 2012 les conditions dans lesquelles cette taxe pourrait être instaurée à partir de l'exercice 2013 à Pranles.

Conseil d'école

Il est proposé de réactualiser la convention du 10 février 2006 entre la commune et l'école définissant les dotations annuelles allouées au fonctionnement des activités scolaires. Ces dotations pourraient passer de 32 à 35 € par enfant scolarisé et de 225 à 300 € pour le renouvellement des manuels et du matériel pédagogique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Panneaux «arrêt de car»

La pose des panneaux «Arrêt de car», demandée par le Conseil général sur le territoire de la commune, a été programmée.

Espace d'animation

L'Avis Public d'Appel à la Concurrence a été publié au BOAMP en date du 26 octobre 2011. Le dossier de consultations des entreprises dématérialisé est téléchargeable sur une plateforme de l'Hebdo de l'Ardèche tandis que la version papier est disponible auprès de la société SIREP à Valence. La date limite de remise des offres est fixée au 16 novembre 2011 à midi. L'ouverture des plis s'effectuera le jeudi 17 novembre 2011 à 10 heures.

Le permis de construire a été déposé le 24 octobre 2011.

Aucune autre question n'est abordée

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le vendredi 16 décembre 2011 à 19h30.

La séance est levée à 22h15.